

Programme de Subventions de la Ligue de bridge de Montréal

La survie du bridge passe par les nouveaux joueurs.



Tous les clubs de la Ligue de bridge de Montréal auront droit à ces subventions.

Plusieurs autres subventions sont offertes par l'ACBL et le District 1.

Subventionner les cours de débutant

La Ligue de Bridge de Montréal, s'engage à offrir une réduction de 30\$ du cours de débutant.

IMPORTANT:

Les Clubs doivent avoir affiché leur cours sur le site web de la LBM (Le prix doit être inférieur de 30\$ au prix de septembre 2022.

Subventionner les séances de soir et de fin de semaine

La Ligue de Bridge de Montréal s'engage à offrir 50\$ par séance de moins de huit (8) tables pour toutes les séances de soir et de fin de semaine, ainsi que les séances de dirigées.

Maximum deux (2) fois par semaine par club.

Les modalités

Les Subventions seront versées à tout les trois (3) mois. Vous devrez communiquer les informations qui vous seront demandées sur le formulaire.

Le financement est accordé par LBM (Unité 151) du District 1. Le programme débute le 1 octobre 2022 et se poursuit jusqu'au 30 juin 2023. ou jusqu'à ce que 20 000\$ aient été versés (selon la première éventualité). Ce programme peut être interrompu par la LBM à sa seule discrétion en donnant un préavis de 30 jours.